

COMMUNE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

2023/04/11
N° 07

DATE DE CONVOCATION :

7 AVRIL 2023

DATE D’AFFICHAGE :

7 AVRIL 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 22

L’an deux mille vingt-trois, le onze avril à vingt heures trente minutes, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué s’est réuni à la Mairie Annexe (*salle Jean de la Fontaine*), en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis BELLUAU, Maire

Étaient présents : Francis BELLUAU, Anne-Marie GARNIER, Jean COCHIN, Anaïs BOUCHER, Jean-Claude BOULARD, Patrick BOULAY, Jean-Louis CECCANTI, Annie COSME, Christelle DEROYE, Catherine FOULARD, Philippe GAGNOT, Alain GALLET, Christophe GOUSSÉ, Sylvie HÉRON, Martine MALASSIGNÉ, Guillaume TERTEREAU, Bruno TISON.

Étaient absents excusés :

Jennifer DIOT donne procuration à Francis BELLUAU
Viviane GROUARD donne procuration à Sylvie HÉRON
Julie HEUZARD donne procuration à Anaïs BOUCHER
Lucas JUIGNÉ donne procuration à Bruno TISON
Karine NÉEL donne procuration à Anne-Marie GARNIER
Laëtitia ROSI

Secrétaire : Alain GALLET

OBJET : Étude de marché et de programmation sur le thème de l’habitat – choix du cabinet retenu

Par délibération 2023/01/12 n°5 le Conseil Municipal a décidé la réalisation d’une étude afin d’appréhender les besoins en logements sur la Commune avec pour objectif la réalisation (*publique ou privée*) d’une dizaine de logements à destination des familles et des jeunes actifs.

Cette étude s’insérant dans le dispositif « *Petites Villes de Demain* » serait financée par des partenaires publics à hauteur de 80 % et le reste à charge pour la Commune serait de 20 %

A l’issue de la consultation qui a eu lieu du 17 janvier au 8 mars 2023, 3 offres ont été reçues :

- SOLIHA (<i>Angers – 49</i>) :	29 600 € HT soit	35 520 € TTC
- CERUR (<i>Rennes – 35</i>) :	26 460 € HT soit	31 752 € TTC
- SIAM (<i>Tours – 37</i>) :	18 650 € HT soit	22 380 € TTC

Après analyse de ces offres par la Cheffe du projet « *Petites Villes de Demain* », et l’avis favorable de la commission d’appels d’offres qui s’est réunie le 23 mars dernier,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir retenir le Cabinet CERUR pour la réalisation de l'étude de marché et de programmation sur le thème de l'habitat.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

RETIENT à l'unanimité des membres présents et représentés le Cabinet CERUR pour la réalisation de l'étude de marché et de programmation sur le thème de l'habitat pour un montant de 26 460 € HT soit 31 752 € TTC.

Fait et délibéré à Marolles-les-Braults, le onze avril deux mille vingt-trois.

Francis BELLUAU,
Maire,